

# LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



MARS / AVRIL / MAI 2021

## SOMMAIRE

Infos Mairie.....	P. 2
La Vie du Village.....	P. 5
La Vie des Commissions.....	P. 6
Saint-Aupre au passé.....	P. 9
Le Dossier.....	P. 10
La Vie Associative.....	P. 12
Infos Générales.....	P. 14
À vos Agendas.....	P. 16



### P. 3 Hommage à Clément Chamarier



Crédit photo Corinne Dantard

### P. 10 Le Budget



### TOUTES LES DERNIÈRES INFOS !

- Site internet [www.st-aupre.fr](http://www.st-aupre.fr)
- appli mobile POLITEIA



### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**MERCI DE LEVER LE PIED  
AUX ABORDS DES HABITATIONS,  
même sur les routes hors agglomération !**





## LE MOT DU MAIRE

Chères Saint-aupriennes,  
Chers Saint-aupriens,

Le printemps est là et malheureusement, le virus est toujours présent...

J'aurais tant souhaité vous annoncer de bonnes nouvelles en ce qui concerne l'évènementiel si cher à notre commune... Nous ne pouvons que constater que nous sommes encore contraints, de par cette crise sanitaire, à vivre autrement... Et je l'espère pour peu de temps et que ce nouveau confinement soit enfin le dernier.

La vie, la vie communale continue. Les commissions travaillent et plusieurs projets vont très prochainement prendre forme concrètement comme vous pourrez le lire au travers de ce bulletin.

Le budget a été voté, ce dernier est maîtrisé et aucune augmentation de l'impôt n'a lieu.

En ce qui concerne le CCAS, après une distribution des colis fortement appréciée, le retour des questionnaires sur le portage de repas à domicile a été étudié et un groupe de travail œuvre sur sa faisabilité.

J'invite par ailleurs, celles et ceux qui ne l'ont pas rendu, à le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Un annuaire social a été également réalisé, ce dernier nous permettra de vous aiguiller au mieux en cas de besoin notamment par le biais de rdv en Mairie.

Autre sujet... La vitesse qui, outre les excès constatés sur la RD 49, s'exerce aussi sur nos voiries communales, étroites et sinueuses, traversant des lieux habités. Ces attitudes à risque émanent parfois de livreurs, d'amateurs de vitesse mais aussi malheureusement d'administrés... Cela est assez irrespectueux. La commission voirie envisage une pose de signalétique, création d'aménagement sur certains secteurs de notre commune. Je reçois très prochainement les représentants de la Gendarmerie Nationale et ce sujet sera de nouveau abordé, notamment pour des contrôles sur la RD 49.

Prenez soin de vous et profitez des belles journées ensoleillées qui nous attendent.

Votre Maire,  
Patrick Buisson

## RESTEZ CONNECTÉS À SAINT-AUPRE !



Téléchargez  
l'application mobile  
"POLITEIA FRANCE" et  
[inscrivez-vous.](#)



- Soyez alerté en cas de risque
- Signalez une anomalie
- Recevez les actualités
- Participez à un sondage
- Echangez sur un sujet/projet

**GRATUIT**  
Offert par votre  
Mairie



**1er tour**

**Dimanche 13 juin de 8h à 18h**

**2ème tour**

**Dimanche 20 juin de 8h à 18h**

**Nous souhaitons la bienvenue à Saint-Aupre à**

**Eymen OKAN** né le 10 janvier 2021

**Annabelle PIN** née le 17 janvier 2021

**Migüel VANTHOURNOUT** né le 18 février 2021



# Les élections Départementales et Régionales

Les élections Départementales et Régionales ont lieu les mêmes jours :

**1er tour**  
**Dimanche 13 juin de 8h à 18h**

**2ème tour**  
**Dimanche 20 juin de 8h à 18h**

La salle de vote sera organisée pour effectuer en même temps les 2 élections.

Il faudra bien vous conformer à l’affichage en place.



Si vous souhaitez voter les 13 et 20 juin et que vous n’êtes pas encore inscrits sur la liste électorale de la commune, vous avez **jusqu’au 7 mai** pour effectuer votre demande :

- soit en mairie

- soit par internet sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Pièces à fournir** : pièce d’identité et justificatif de domicile de moins de trois mois.

**Pour vérifier si vous êtes inscrit** : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Ou cliquez sur ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

# Nouveau ! Les procurations en ligne

La télé-procédure est ouverte au public **depuis le 6 avril 2021**, pour tous les scrutins qui se dérouleront à compter du 11 avril et dans la perspective du double scrutin départemental / régional des 13 et 20 juin 2021.

Un seul site : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

**1. L’électeur mandant saisit en ligne** sa demande de procuration après s’être authentifié via **FranceConnect** ; la validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l’envoi à son attention d’un courriel avec une référence de dossier.

**2. Le mandant se rend ensuite dans n’importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d’identité.** L’officier de police

judiciaire ou l’assistant de police judiciaire (APJ) habilité par le juge, saisit la référence dans un portail numérique dédié et sécurisé. L’officier de police judiciaire contrôle au regard de la pièce d’identité présentée. La validation sur le portail par l’OPJ / APJ déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d’inscription du mandant ;

**3. La mairie à qui il a donné délégation, se connecte sur le portail Internet dédié et procède aux contrôles habituels** (inscription du mandant et du mandataire dans sa commune, respect du plafond de procurations détenues par le mandataire) avant de valider ou d’invalider la procuration.

Le mandant reçoit un message sur la suite donnée par la mairie à sa demande.

Le mandant donnera ses consignes de vote au mandataire qui se présentera pour voter à sa place le jour des élections.



## Hommage à Clément Chamarier

Une cérémonie en hommage à Clément Chamarier a eu lieu samedi 27 mars au monument aux Morts de Saint-Aupre.

Clément Chamarier, jeune Saint-Auprien est mort au combat en Afghanistan lors de sa première opération en extérieur, le 19 février 2011. Il était alors caporal-chef au 7<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins de la 27<sup>e</sup> Brigade d'infanterie de montagne.

À l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, une commémoration (en respect avec les mesures sanitaires actuelles) a été organisée par l'Armée de Terre, Catherine Chamarier, mère de Clément, et ses amis.

Un office religieux célébré par l'aumônier Benoist Galvan a débuté la commémoration. C'est lui qui lui avait donné les derniers sacrements en Afghanistan en 2011. Puis un hommage a été rendu par le 7<sup>e</sup> bataillon des chasseurs alpins, présidé par le colonel Stéphane Tinchon, chef de corps du 7<sup>e</sup> BCA. D'anciens compagnons en mission avec lui à l'époque étaient aussi présents.



Patrick Buisson, Maire de Saint-Aupre a rendu hommage à Clément Chamarier, tout d'abord en lisant le poème d'Arthur Rimbaud, *Le Dormeur du Val* puis en rappelant les qualités de Clément :

« Il y a dix ans, le 11 novembre 2011, ce poème d'Arthur Rimbaud était lu par les enfants de l'école de Saint-Aupre.



Crédit photo Corine Dantard

Je sais qu'ils se souviennent de Clément, de ce moment comme tout habitant de la commune. Et ils s'en souviendront toujours. Saint-Aupre ne l'oubliera jamais.

Le 19 février 2011, Clément Chamarier, affecté au 7<sup>e</sup> BCA, tombait au combat sur une route d'Afghanistan dans la vallée de l'Alasay.

Sa mission était belle, celle de servir et aider ce peuple Afghan afin que celui-ci vive en paix et connaisse un destin meilleur. Ses qualités humaines et professionnelles, son altruisme, sa volonté, son engagement, sa force ont permis de défendre des valeurs humaines dans un pays meurtri.

Donner sa vie pour l'autre, sa jeunesse, son avenir pour un peuple est un acte incroyable, un sacrifice au service de la Nation. Clément est allé au bout de son engagement, défendant ses convictions avec une réelle énergie et détermination.

Bien que la mort de Clément soit un drame, une tragédie qui a endeuillé une famille, des troupes de montagne, des sapeurs-pompiers et tout un village, toute notre reconnaissance lui est portée et nous savons, dix ans après, que la mission sur laquelle était engagé Clément était nécessaire, utile et je reste persuadé que le peuple Afghan en est également reconnaissant. »

## Cérémonie du 19 mars

Les élus de Saint-Aupre, Maire, Adjointes et Conseillers ont assisté sans la population comme l'exigeait le protocole sanitaire à la Cérémonie du 19 mars.

Des gerbes ont été déposées au monument aux morts de la commune.

## Cérémonie du 8 mai

La Cérémonie de Commémoration de la Victoire de la Seconde Guerre Mondiale aura lieu selon le protocole sanitaire en vigueur :

**Vendredi 8 mai**

**À Saint-Aupre le haut à 8h45  
et**

**À Saint-Aupre le bas à 9h30**

# LA VIE DU VILLAGE

## LE MARCHÉ DU TILLEUL : une façon de changer dans le bon sens ses habitudes de consommation !



Tous les mardis après-midi, on peut retrouver sur la place de l'Église des commerçants installés pour le Marché du Tilleul.

Depuis début décembre, certains saintaupriens ont ainsi pris l'habitude de venir s'approvisionner en pain et pâtisserie, légumes, épicerie, fromage, friandises et biscuits artisanaux, bières, coquillages, viandes de veau et bœuf, escargots...

Nous suggérons aux parents venant chercher leurs enfants à la sortie de l'école d'apporter leur panier et d'éviter ainsi un déplacement pour faire des commissions.

Au mois de mai, la municipalité proposera en partenariat avec les associations du village, des animations festives au cours desquelles on pourra jouer et gagner des bons d'achats.

Il faut faire vivre le marché de Saint-Aupre, la municipalité recherche d'autres commerçants afin de rendre l'offre encore plus alléchante.

**Essayez le marché de Saint Aupre, vous goûterez à la nouvelle vie !**

Le point commun de ces produits : LA QUALITÉ.

Depuis février, c'est moins facile à cause du couvre feu à 18h, et la fréquentation du marché en a souffert.

Ces derniers jours, nous avons gagné 1 heure de liberté (couvre feu à 19h), espérons que cela permettra à plus de monde de profiter de faire ses courses en échappant à la cohue contagieuse et malsaine des supermarchés tout en retrouvant des visages connus.

### Vente de fleurs, plants légumes par



**Pendant 3 samedis à partir du 17 avril  
de 14h à 16h30  
Parking de Grands Prés**

Vente de plants de légumes, fleurs, aromatiques...



**Masque obligatoire, distanciation à respecter !**

## Recherche producteurs et commerçants locaux pour le marché du Tilleul à Saint-Aupre !!!

La mairie recherche des commerçants ou producteurs locaux qui seraient intéressés pour étoffer l'offre du marché. Cette idée va dans le sens des efforts à faire pour limiter les déplacements, favoriser les circuits courts et l'activité des producteurs locaux.

Le choix de ce créneau horaire correspond à la sortie de l'école, heure à laquelle de nombreux parents viennent.

Place de l'Église, les mardis à partir de 16h (installation avant 16h), branchement électrique possible.

Si vous êtes intéressés, contactez la mairie de Saint-Aupre :  
04 76 06 01 06 -  
accueil@st-aupre.fr -  
72 route du Champtoraz, 38960 Saint-Aupre



# LA VIE DES COMMISSIONS

## COMMISSION URBANISME

### En route vers la dématérialisation des dossiers d'urbanisme !



Au 1er janvier 2022, toutes les communes de plus de 3 500 habitants seront concernées par l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme : c'est la dématérialisation de l'application du droit des sols (Démat ADS).

Même si Saint-Aupre est une commune de moins de 3 500 habitants, nos services sont partants et prêts à recevoir vos dossiers de façon dématérialisée.

#### 1er avril 2021 : Ouverture du Guichet Unique.

Ce portail servira dans **un premier temps uniquement au dépôt des certificats d'urbanisme** (Cua d'information, et Cub opérationnel).

Dans quelques temps ce sera au tour des Déclaration Préalables puis des Permis de Construire.

Nous vous tiendrons informés sur nos supports de communication.

Pour déposer vos dossiers d'urbanisme (CU uniquement) par voie électronique :

<https://ads.paysvoironnais.com/guichet-unique>

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples :

#### **Pour les usagers (ou les pétitionnaires)**

- un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment ;
- plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes ;
- plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier ;
- des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires

*À noter que le dépôt en mairie par voie postale ou en main propre sera toujours possible.*

Nous restons disponibles pour toutes vos questions d'urbanisme : [accueil@st-aupre.fr](mailto:accueil@st-aupre.fr)

Gérard LANFREY, Adjoint à l'urbanisme

## COMMISSION PATRIMOINE VOIRIE

### Travaux effectués :

- Eglise du Haut :  
Travaux de révision du toit par l'entreprise Scolari et mise en place de la marquise par la Serrurerie Garcin.

- La réalisation du traçage de la signalisation horizontale du village a été effectué en février pour la sécurité de tous.

- L'entretien des fossés en bord de voirie ou chemin communaux a été effectué par les employés communaux fin mars.



### Projets 2021

- Réhabilitation du local communal au 90 route du Champtoz pour mise en location en tant que logement communal : pendant les vacances d'avril, le désamiantage du bâtiment sera effectué avant les travaux de rénovation prévus cet été.

- Enfouissement des réseaux par le TE38 (Territoire Energie 38) et réfection totale de la chaussée chemin du Petit Ture.

- Création d'un cheminement piéton entre le rond-point de la Vouissienne et le hameau de la Rossetière.

Lionel PEGOUD, Adjoint Patrimoine Voirie

# RAPPELS SUR L'ENTRETIEN DES BERGES PAR LES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS

Chaque propriétaire riverain est **responsable de ses berges et de la moitié du lit**.

L'entretien du cours d'eau doit s'exercer dans le **respect du fonctionnement naturel du cours d'eau**.

## Les droits et devoirs des propriétaires riverains

- **le droit de propriété** (Article L215-2 du Code de l'environnement) : les riverains sont propriétaires des berges et de la moitié du lit.

- **le droit d'usage de l'eau** (Article 64 du Code civil) qui est limité aux besoins domestiques du propriétaire (arrosage, abreuvement des animaux...), à condition de préserver un « débit minimum » pour l'équilibre du cours d'eau.

- **le droit de pêche** (Article L435-4 à 435-6 du Code de l'environnement) : Les propriétaires riverains ont, chacun de leur côté, le droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau. Ils doivent néanmoins pour cela avoir une carte de pêche.

- le propriétaire doit laisser **un droit de passage** (Article L435.6 et L 435.7 du Code de l'environnement) aux agents en charge de la surveillance des ouvrages ou de travaux en rivières, aux agents assermentés et aux membres de l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux aquatiques (AAPPMA) avec laquelle il y a éventuellement un bail de pêche.

Le propriétaire a **le devoir d'entretien** (Article L215-14 et 16 du Code de l'environnement) afin de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre.

La plupart des travaux en cours d'eau non domanial sont soumis à déclaration ou autorisation administrative auprès de la Police de l'Eau.

Il est fortement conseillé aux riverains qui souhaiteraient intervenir sur un milieu aquatique de prendre contact avec la DDT afin de vérifier la réglementation à laquelle ils seront soumis.

Les propriétaires riverains peuvent également demander l'avis et les conseils des partenaires techniques afin que les travaux respectent la réglementation et le milieu naturel.

## Les bonnes pratiques



### **Entretien des arbres**

Afin de maintenir toute ses fonctionnalités, la ripisylve\* doit être entretenue de manière pérenne. Les coupes doivent permettre de conserver une diversité d'espèces, d'âges et de tailles.

Les arbres penchés doivent être élagués ou coupés pour éviter qu'ils se dessouchent et créent des encoches d'érosion. Les coupes à blanc et les dessouchements sont à éviter au maximum car cela provoque une déstabilisation des

berges, un réchauffement des eaux et une explosion des espèces invasives. Les embâcles peuvent être retirés s'ils constituent un obstacle à l'écoulement.

Il est préférable d'intervenir légèrement et régulièrement avec des coupes d'entretien (élagage, recépage) sur des pieds fortement penchés ou vieillissant plutôt que fortement et de manière occasionnelle. Sur les secteurs à nus, il faut envisager des projets de plantations en retrait de berge.

### **Privilégier les essences adaptées**

L'aulne, le frêne, le saule sont des espèces bien adaptées aux berges. Il faut éviter les résineux qui acidifient le milieu ou les peupliers qui ne maintiennent pas les berges. Les espèces arbustives comme le noisetier ou le cornouiller sont également bien adaptées.

Des essences à croissance plus lentes, mais plus rémunératrices peuvent être plantées (chêne pédonculé, érable champêtre).

### **Pâturages et passages à gué**

Les pâturages situés en bord de cours d'eau doivent être clôturés en retrait de berge pour éviter le piétinement. Ce dernier provoque des érosions et entraîne des particules fines qui colmatent le fond du cours d'eau.

Des descentes en pente douce et clôturées peuvent être aménagées pour l'abreuvement des bêtes.

### **Les espèces invasives**

Afin de limiter la prolifération de certaines espèces exogènes, il est important d'éviter leur plantation sur les bords des cours d'eau (Bambou, Laurier cerise...).

La renouée du Japon se disperse facilement lorsque qu'on la fauche. Son élimination est difficile. Plusieurs coupes par an sont nécessaires sur plusieurs années. De plus, la matière fauchée doit être exportée. Etant donnée la complexité des travaux pour éliminer la renouée et il est préférable de contacter la collectivité compétente si vous désirez intervenir sur un secteur infesté.



### **Entretien du lit**

Il faut éviter l'uniformisation du fond. Le curage de matériaux est à éviter et soumis à déclaration ou autorisation. Pour favoriser le transit vers l'aval, une scarification des bancs de matériaux, des atterrissements avec un débroussaillage et un arrachage des jeunes arbustes peuvent être envisagés.

### **Le SYMBHI, Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère**

\*la ripisylve est constituées par les boisements des berges au bord des cours d'eau.

## COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE

### Merci aux 80 jeunes entre 10 et 25 ans qui ont déjà répondu au questionnaire proposé par la Commission Enfance et Jeunesse !

Ce questionnaire a pour but de mieux saisir ce que les jeunes attendent de notre village.

Au mois de mai, la commission Enfance et jeunesse analysera les réponses données et fera des propositions en tenant compte des souhaits des jeunes et compatibles avec le budget municipal.

Ce projet se concrétisera sur plusieurs années.

Si vous connaissez des jeunes qui n'ont pas encore donné leur avis, ils peuvent encore le faire **jusque fin avril**.

Pour cela, il suffit de flasher le QR code ci-dessous ou d'aller sur le site de la mairie. Il se remplit en 2 à 3 minutes.



### Jeux de cour

L'installation des jeux dans la cour de l'école maternelle progresse : les sols souples ont pu être posés sous les petits jeux et les enfants s'en donnent à cœur joie. Deux grands jeux doivent également être installés pendant les vacances d'avril.

Ces jeux sont financés par le Sou des écoles et la municipalité. L'installation est quant à elle financée par la municipalité, subventionnée à hauteur de 60% par le Département, par le biais du Plan Ecole.



Cécile BURBA, Adjointe Enfance et Jeunesse

## COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

### Commission Vie Associative et Culturelle

Grande morosité dans les associations, mais l'espoir couve... Le Foyer Sully, le Tilleul m'a dit, le Sou des écoles, le REPÈRE, Croqu'Arts et le Comité des Fêtes se sont retrouvés le 25 mars dernier pour faire le point sur la vie associative de notre village en ces temps difficiles.

Le bilan de l'activité a été très vite fait : depuis mars 2020, à part les ventes à emporter du Sou des Ecoles et de l'ACCA qui ont plutôt bien marché, c'est le grand vide.

En outre, la démobilitation compréhensible mais inquiétante des membres des associations est constatée partout. Passion & Arts, Rando du Hibou, Foire aux Chèvres, concours de pétanque, concert à la stabule, Méli mélo de pinceaux, Fête de la musique, tout ces titres n'évoquent que des souvenirs qui paraissent lointains et qu'on ne verra pas se raviver en 2021...

Pourtant, chacun est convaincu que nous ne devons pas baisser les bras et ce moteur essentiel de la vie est dans une phase de sommeil patient, une sorte d'hibernation. Les cervelles fonctionnent et vont trouver les moyens et l'énergie de renaître afin de redonner au village cette vie sociale pour laquelle Saint-Aupre a toujours été un exemple envié. Chacune des associations réfléchit et tentera de proposer

des points de redémarrage, sans doute de dimensions réduites pour s'adapter à la situation sanitaire et à son évolution.

Le petit marché du Tilleul qui se tient tous les mardis après-midi en est un exemple et pourrait être par exemple un lieu d'expression des associations.

On s'est donné 2 rendez-vous :

- l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes qui se tiendra le 24 avril à 10h, en plein air sur la place ou dans la salle du conseil selon la météo.
- cet automne, pour planifier et organiser les nouveaux projets.

Grande morosité dans les associations, mais l'espoir couve et verra éclore une vie nouvelle...

Pierre GALLAND, Conseiller Délégué

# SAINT-AUPRE AU PASSÉ

## LE TOURNIQUET ET LE PONT DE PIERRE CHAVE



Pont de Pierre Chave (1900)

Construits sous Napoléon III, le tourniquet et le Pont de Pierre-Chave, qui successivement surplombent puis supportent la route, constituent un élément historique important et une configuration routière extrêmement rare.

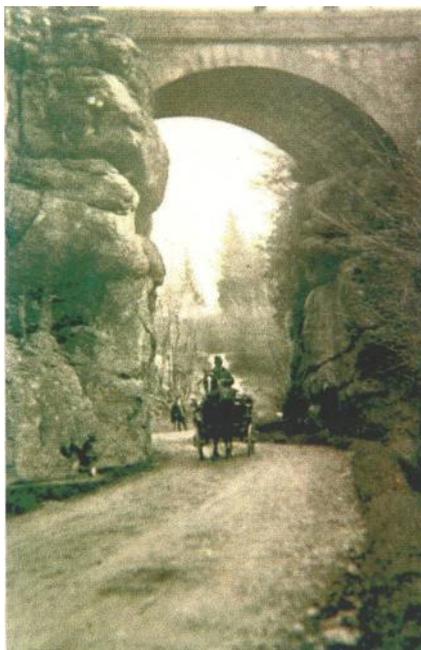
Mais l'origine de ce passage est beaucoup plus ancienne. C'est Amédée de Miribel, un des derniers représentants de la famille dont la commune de Miribel-Les-Echelles a repris

d'ailleurs les armoiries, qui décida vers 1405 de fermer la route antique qui reliait Genève au Dauphiné et passait par les Echelles, le Grepon, les Balmettes et le Crossey, route soumise au péage du seigneur de Saint-Laurent du Pont.

La fermeture de cette route fit grand bruit car les lépreux de la maladrerie de Saint-

Aupre étaient privés des aumônes des voyageurs.

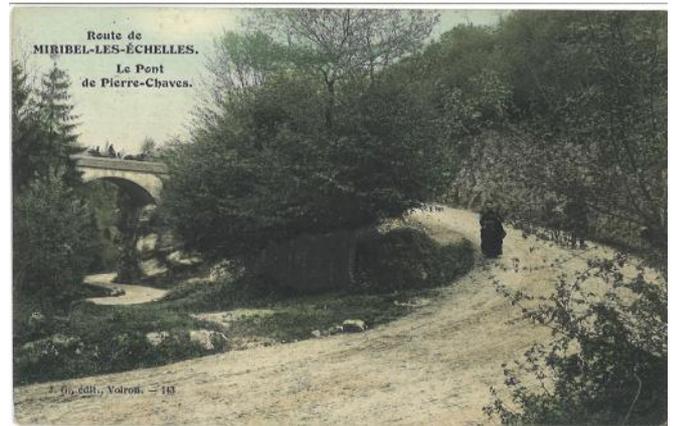
Au vu de leur réclamation, le gouvernement du Dauphiné envoya un enquêteur dont le rapport de 1431 détaille que la nouvelle route bordée de croix et de balises récentes partait du Grepon passait par Saint-Anhelme et le Barbolin, arrivait au passage de Pierre-Chave, où Amédée de Miribel fit rompre la roche du Pays où jusqu'alors, ni piéton, ni cheval ne pouvaient passer. Les usagers de cette route entièrement sur le mandement de Miribel payaient dès lors le péage au seigneur de Miribel et seulement à lui.



Une patache passant sous le pont (1900)

### Pourquoi Pierre-Chave ?

Chave veut dire chauve en latin et pourrait correspondre à une falaise sans végétation. Une autre explication tirée d'un ancien dictionnaire de patois du Dauphiné (Charbot XVII<sup>e</sup> siècle) retient l'italien *cavare* ou *ciavare* qui veut dire creuser. Ce serait la pierre creusée.



Une chose est sûre, Pierre-Chave n'est pas le nom de l'inventeur du Tourniquet.

C'est pour réduire la pente de la route de 14 à 7% que l'agent voyer (chargé des routes) Bache proposa au Préfet cette idée afin de faciliter le transit des diligences et pataches (voitures hippomobiles). Ce qui fut fait en 1865.

L'adjudication des travaux a eu lieu le 3 mai 1865.

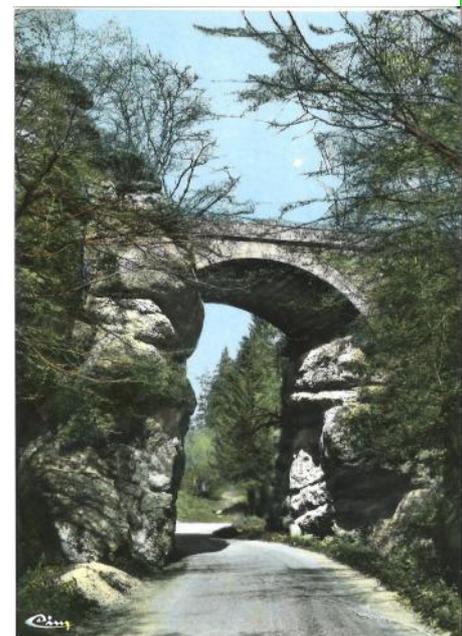
Deux entrepreneurs ont soumissionné Pierre Barnier, de Saint-Etienne de Crossey pour 13147.99 Francs avec un rabais de 7%.

Jean Serratrice, de Luc-en-Diois pour 12723.86 Francs, avec un rabais de 10%.

Les travaux furent adjugés à Jean Serratrice.

Depuis lors, des travaux ont été réalisés pour consolider et améliorer pont et passage historiques.

Sous la protection d'une croix et d'une statue de la Vierge au Rocher, avec un bassin de pierre moussue, plus récent, l'ancien chemin d'Amédée de Miribel subsiste toujours, plus de 600 ans après le percement de la roche.



Carte postale de 1965/1970

Gilbert Barral

# LE DOSSIER

## BUDGET

### Le Conseil Municipal a voté le 22 Mars 2021 le Compte Administratif 2020 et le Budget 2021

#### 1/ Le Compte Administratif 2020

Retrace les dépenses et recettes de l'année 2020.

En **FONCTIONNEMENT**, il fait apparaître un résultat positif de 117 143,38 €.

En **INVESTISSEMENT**, il fait apparaître un résultat positif de 131 168.87 €.

Ceci permet de dégager un excédent de 248 312.25 €. Une fois les dépenses engagées et non encore réglées au 31 Décembre 2020, cet excédent va être affecté au budget 2021 pour un montant de 242 967.89 €.

Ce montant important s'explique par le fait de subventions touchées en 2020 sur des travaux antérieurs, de la faiblesse des investissements en 2020 et des impacts de la crise sanitaire.

#### 2/ Taux d'imposition 2021

**PAS D'AUGMENTATION DES TAUX**, mais

À partir de 2021, la taxe d'habitation pour 80% des contribuables est supprimée. La suppression pour les contribuables s'acquittant encore de cet impôt s'effectuera en trois années jusqu'à l'année 2023 (30% en 2021, 65% en 2022 et la totalité en 2023).

Alors le taux de la **Taxe d'habitation** ne concernera donc plus que les résidences secondaires : 9,94%.

**Taxe foncière des Propriétés Bâties**, pour compenser la perte de taxe d'habitation par les communes, report de la Taxe Foncière du département sur les communes :

Soit

Taux 2020 communal : 19.60 %, taux départemental 2020 : 15.90 %

Taux 2021 : 19.60 + 15.90 = 35,50 %,

Le Conseil Municipal a décidé de le laisser inchangé sur 2021.

**Taxe Foncière Propriétés non Bâties** : 55,05 %

Le Conseil Municipal a décidé de le laisser inchangé sur 2021.

#### 3/ Le Budget 2021

##### Le Budget d'investissement

Globalement budget d'investissement de 307 425,58 €.

Ce budget est financé en autofinancement pour 130 000 €, Le Conseil Municipal a décidé de souscrire un emprunt de 100 000 € auprès de la Caisse d'Épargne des Alpes afin de financer la rénovation du bâtiment communal.

##### Les principaux investissements prévus sont :

###### Voirie :

- Création d'un Cheminement piéton à La Rossetière
- Réfection Voirie chemin du petit Ture
- Enfouissement Réseaux chemin du petit Ture

###### Groupe scolaire :

- Isolation phonique réfectoire
- Achat matériel pédagogique et informatique

###### Bâtiments communaux :

- Réhabilitation bâtiment communal au 90 Route du Champtoraz, en vue de le mettre en location
- Isolation thermique de l'Atelier des Services Techniques

###### Patrimoine :

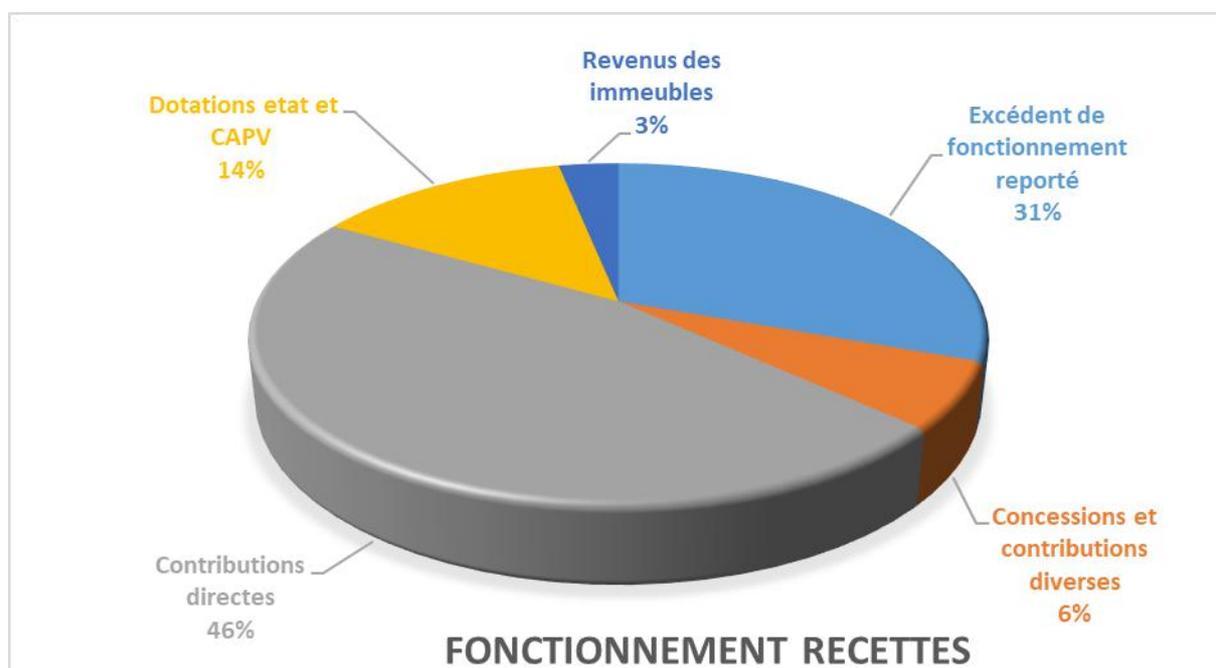
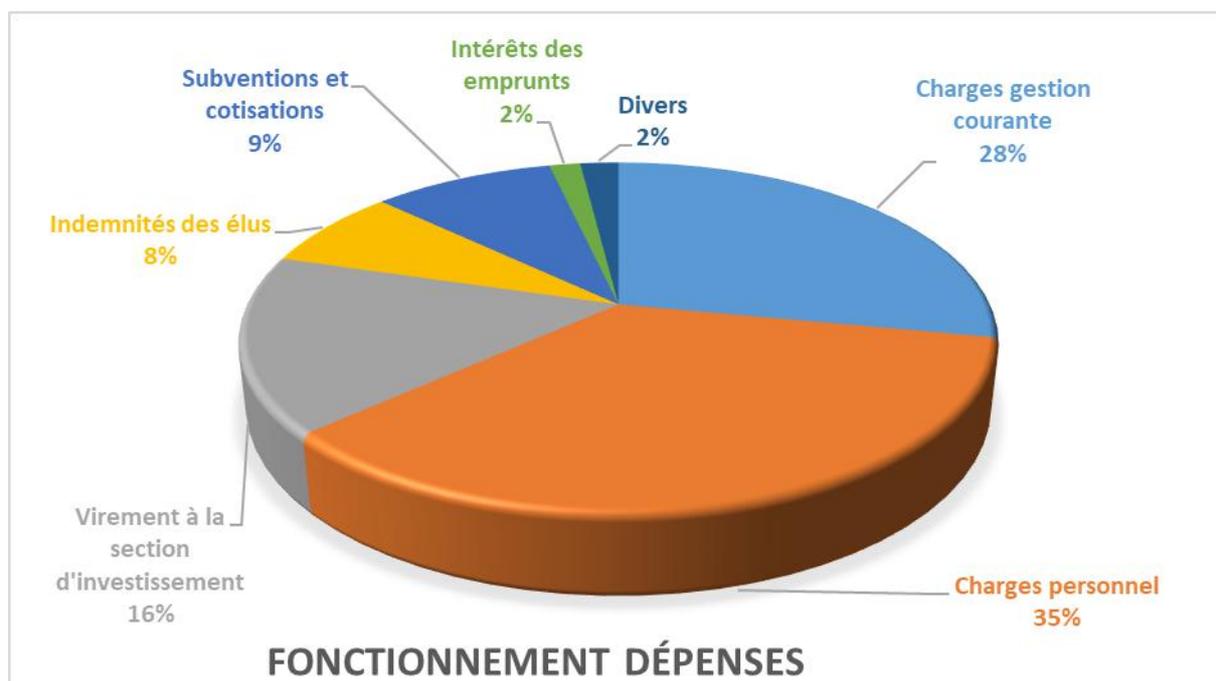
- Diagnostic du Tilleul de Sully et de ses abords

###### Pour tous ces investissements :

Demandes subventions en cours (Département, Région, État, Parc de Chartreuse) pour environ 120 000 euros.

## Le Budget de Fonctionnement

Globalement, budget de fonctionnement de 794 235 € en 2021.



# LA VIE ASSOCIATIVE

## Le REPÈRE

### L'ARMOIRE À LIVRES

Sous le préau du REPÈRE, une armoire à livres est à votre disposition.

Son principe de fonctionnement est très simple : vous avez aimé un livre et vous avez envie que d'autres partagent le plaisir que vous avez eu, vous le déposez dans l'armoire et c'est tout...

Si vous y trouvez un ouvrage qui vous intéresse, prenez le et emmenez le, c'est tout !

De préférence, on laisse les livres pour enfants dans les étagères basses et ceux pour adultes sur les étagères hautes.

Un grand merci à notre ami Michel Barral-Baron qui a été très inspiré et qui a réalisé le trompe l'œil qui recouvre les portes.

On a vraiment de la chance d'avoir parmi nous un artiste de talent qui ne manque pas une occasion de nous régaler de ses œuvres.

L'équipe du REPÈRE



L'assemblée générale du Comité des Fêtes est convoquée

**le samedi 24 avril à 10h00**

Selon l'évolution de la situation sanitaire, cette assemblée pourra se dérouler soit en plein air (place de l'Église), soit dans la salle du Conseil (inscription nécessaire), soit en visio-conférence.

Informations à suivre sur le site internet de la Mairie ou de la Foire aux Chèvres, dans le Dauphiné Libéré à partir du 20 avril.

#### Ordre du Jour

Bilan moral

Bilan financier

Renouvellement du bureau et CA

Perspectives

Il sera nécessaire de trouver à cette occasion des forces vives afin de renforcer l'équipe actuelle du Comité des Fêtes.

**Toute personne volontaire peut se signaler auprès des membres du bureau ou par téléphone au 06 29 07 42 15 (laisser un message avec vos coordonnées).**

#### La Foire en sursis ?

Le bureau du Comité des Fêtes de St Aupré s'est réuni ce mercredi 20 janvier.

L'incertitude liée à la crise sanitaire ne permet pas aujourd'hui de planifier les tâches inhérentes à la préparation de la foire.

Par ailleurs, le bureau considère unanimement que des rassemblements de personnes aussi importants que la foire traditionnelle sont inadaptés à la situation, même d'ici le mois de septembre. Il est d'ailleurs peu probable qu'ils soient autorisés par les pouvoirs publics.

On ne peut donc pas imaginer le maintien des repas dans la salle du Tilleul, ni la tenue de la buvette dans les conditions habituelles. L'organisation de la circulation du public sur le champ de foire dans le respect des règles sanitaires nécessite une organisation pour laquelle nous ne disposons pas de moyens techniques et humains suffisants.

Il a donc été évoqué l'éventualité d'organiser simplement un vide-grenier et une buvette, en limitant le nombre de participants et avec un service adapté au gestes barrières.

Le Comité des Fêtes et la municipalité expriment leur tristesse suite au décès de Jean Fagot-Revurat dans sa 87ème année.

Il a été l'artisan pendant de nombreuses années de la réussite et renommée de notre Foire car il était le saucier attitré de la poule au riz, d'une saveur inimitable et inégalé depuis son départ.

Le Comité des Fêtes

# LA VIE ASSOCIATIVE

## PASSION & ART, ce sera pour une autre fois, mais on a d'autres idées ....

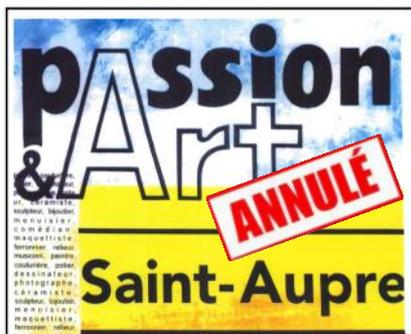
C'est la mort dans l'âme que le bureau a renoncé à organiser au mois de mai le week-end Passion & Art.

Vu l'évolution de la situation sanitaire, il apparaît mal venu de provoquer des événements rassemblant un grand nombre de personnes.

Pourtant, les idées ne manquaient pas et les artistes non plus. En fait, cela risquait de provoquer un afflux de public que nous n'aurions pas les moyens de gérer, même en plein air.

Nous devons donc nous passer pour le moment de tout ce qui ressemble à un gros rassemblement.

On va donc prendre patience et nous regardons un horizon plus lointain (27 novembre) pour un week-end sous le signe de la musique des Balkans et du chant.



## Sortie organisée sur inscription :

**Le 12 juin à 14h, sortie sur le patrimoine industriel passé de notre commune.**

On vous racontera *in situ* tout ce que nous avons pu trouver sur l'histoire des carrières de Saint-Aupre.

L'effectif est limité à 30 participants et nous vous demandons de vous inscrire sur le site du REPÈRE. Cette sortie se déroule dans la nature sur des terrains variés pendant 3h, il est donc nécessaire d'être équipé de bonnes chaussures.

Enfin, nous pourrions peut-être aussi profiter du Marché du Tilleul du mardi après-midi pour proposer quelques événements artistiques et festifs, tout en respectant les règles en vigueur. L'équipe est à l'affût des premiers moments de liberté que nous retrouverons bientôt.

Sur inscription sur le site du REPÈRE à partir de mi-mai.

[www.lereperestaupre.fr](http://www.lereperestaupre.fr)



## Des nouvelles de Croqu'arts

Depuis le mois d'octobre, les membres de Croqu'arts ne peuvent plus se retrouver pour peindre ensemble. Les cours se sont donc arrêtés. Mais, grâce à WhatsApp, le contact s'est maintenu.

Les échanges de blagues, les messages de soutien, les encouragements, les photos des nouveaux tableaux, les vœux ... tout est bon pour entretenir le moral des troupes.

Régulièrement, le groupe expose ses tableaux dans la salle d'attente des « kiné » à la maison médicale de Crossey. Une exposition s'est tenue durant tout le mois de janvier. Une autre devrait se tenir au mois de mai.

L'an dernier, pour cause de confinement, le méli-mélo de pinceaux n'a pas eu lieu. Les tableaux réalisés sur le thème du vent, ont été présentés sur le site du Repère.

Pour le méli-mélo 2021, dont la date est fixée aux 8 et 9 mai, (dans le cadre du WE passion et arts, s'il a lieu) **le thème choisi** est celui des **transports** (*terrestres, maritimes, aériens, interplanétaires, souterrains, ...*) réels ou imaginaires.

Nous invitons tous les peintres amateurs à y participer en s'inscrivant avant le 30 avril auprès de :

[christian.argoud@orange.fr](mailto:christian.argoud@orange.fr) ou

[evelyne.billiongrand@orange.fr](mailto:evelyne.billiongrand@orange.fr)

Si l'exposition ne peut se dérouler dans la salle communale, elle se fera, comme l'an dernier, sous forme d'un diaporama sur le site du Repère.



Exposition des tableaux à la maison médicale de Crossey

# LA VIE ASSOCIATIVE



## Quoi de neuf au Centre de loisirs AEJ ?

Ce printemps, l'équipe des animateurs AEJ se lance un nouveau défi : devenir un accueil de loisirs responsable dans la gestion de ses déchets !  
Même si l'objectif paraît un peu ambitieux, le cap est donné.

Trois angles d'attaque sont imaginés : le recyclage avec les enfants du papier, la suppression du plastique dans le matériel consommable et un tri très suivi du reste des déchets permettant leur valorisation.

Ces trois nouvelles pistes font suite aux premières réflexions menées sur les repas, puisqu'aujourd'hui, les goûters bio cuisinés par *La Poule aux fruits d'or* et *Papilles et papote* et les repas fournis par *Cécillon traiteur* sont livrés dans des plats en inox ; les restes alimentaires, seuls déchets générés, sont récupérés par la Mamie d'enfants adhérents pour nourrir ses poules.

À noter, nous cherchons une 2<sup>e</sup> famille qui pourrait être intéressée pour récupérer assidûment les restes !

[www.aej-crossey.fr](http://www.aej-crossey.fr)  
04 76 93 42 31

## INFOS GÉNÉRALES



### La Marine Nationale recrute !

Ouverte à tous les jeunes Français de 16 à 30 ans, de niveau 3<sup>ème</sup> à Bac +5. En 2021, la Marine nationale recrute et forme 4 000 filles et garçons dans plus de 50 métiers (comme l'aéronautique navale, l'énergie propulsion, les opérations navales, les métiers du soutien ou de la protection).

Animée par le besoin constant et permanent de recruter, elle est un acteur majeur de la cohésion nationale et de l'emploi des jeunes, auxquels elle propose des contrats de 1 à 10 ans et des formations tout au long de leur carrière de marin. Le Service de Recrutement de la Marine (SRM) s'efforce chaque année d'assurer une large diffusion des opportunités professionnelles proposées au plan national, d'une part au moyen de notre site Internet [www.etremarin.fr](http://www.etremarin.fr), d'autre part au niveau régional grâce

aux contacts avec les municipalités, communautés de communes ou d'agglomérations, organismes d'insertion, PE, CIO, missions locales et notre bureau Marine du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA).

Vu que notre région est quelque peu éloignée du littoral pour susciter des vocations, le bureau Marine du CIRFA de Grenoble tente d'être au plus près des jeunes de la région.

Cela passe par un plus grand rayonnement de notre institution grâce aux Préparations Militaires Marines (PMM) et par une visibilité accrue des opportunités que nous proposons.

Nous tenons des permanences mensuelles dans les départements de l'académie de Grenoble (sur rendez-vous au 04 76 76 22 30) : - en Ardèche : Aubenas – Privas – Annonay ; - dans la Drôme : Montélimar – Valence – Romans-sur-Isère ; - dans l'Isère : Saint-Marcellin – Voiron ; - en Savoie : Chambéry – Albertville – St Jean-de-Maurienne ; - en Haute-Savoie : Annemasse – Thonon-les-Bains – Annecy – Cluses.

Centre d'information et de Recrutement des Forces Armées  
- Bureau Marine  
Caserne de l'Alma - 10 rue Cornélie Gémond - BP 1408- Grenoble Cedex 01  
[cirfa-marine-grenoble.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:cirfa-marine-grenoble.sec.fct@intradef.gouv.fr)

### **P**ays Voironnais : Point sur les services Gestion des Déchets suite aux annonces gouvernementales du 30 mars

- **Collecte des déchets** : selon le calendrier actuel.
- **Les déchèteries** : horaires d'été (voir p. 16). Limitez vos déplacements à ceux nécessaires.

- **La Ressourcerie de La Buisse** : dépôt de 10h30 à 17h30 du mardi au samedi. Magasin fermé.

- **Vente de composts** : pas de changement. Attention suite à la pénurie de bois, les composteurs individuels sont en rupture de stock.

# INFOS GÉNÉRALES

## Commune de Saint-Etienne de Crossey

### Marquage au sol : explication du damier devant le Vival

Ces damiers blancs peints sur les voies indiquent aux conducteurs qu'ils ne doivent pas encombrer les voies sur lesquelles ils sont tracés. Ces damiers sont peints au niveau d'intersections parfois étroites.

Elles permettent la fluidité de la circulation, même en période de fortes affluences, entre la rue de la Mairie et celle du Magnin.



## Bibliothèque Saint-Etienne de Crossey

### Horaires de la bibliothèque

Lundi et samedi : 17h-19h

Mercredi et jeudi : 15h-19h

Vendredi : 9h-12h

Port du masque dès 11 ans et désinfection des mains à l'entrée obligatoire.

Respect des gestes barrières et de la distanciation physique.

Téléphone : 04 76 06 00 96

Mail : [bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com](mailto:bib.stetiennedecrossey@paysvoironnais.com)

Site : <https://www.biblio-paysvoironnais.fr/>



Le Pays Voironnais se mobilise pour le commerce de proximité avec le lancement d'une plateforme de e-commerce :

[www.paysvoironnais.shop](http://www.paysvoironnais.shop)

Le Pays Voironnais met à disposition de l'ensemble des commerçants, artisans de vitrine, restaurateurs, prestataires de services et producteurs du territoire, un site leur permettant de vendre leurs produits ou services en ligne.

Celui-ci est proposé **gratuitement et sans engagement** pour les commerçants pendant la première année.

Cette plateforme de « click and collect » est dotée d'un service de paiement en ligne et d'un système optionnel de livraison à domicile.

Pour faciliter la prise en main de l'outil, le Pays Voironnais propose également un **suivi individuel et personnalisé des commerçants** par trois animateurs e-commerce, spécialement recrutés pour l'occasion.

**Vous êtes COMMERÇANT** et vous êtes intéressé contactez le Pays Voironnais :

**Contact** : [economie@paysvoironnais.com](mailto:economie@paysvoironnais.com)  
04 76 27 94 30

Possibilité d'inscription en ligne directement sur [www.paysvoironnais.shop](http://www.paysvoironnais.shop)

**Vous êtes HABITANT** et vous souhaitez soutenir vos commerçants de proximité, n'hésitez plus rendez-vous régulièrement sur [www.paysvoironnais.shop](http://www.paysvoironnais.shop) de nombreux produits vous sont proposés.

C'est décidé,  
**JE CHANGE**  
ma **cheminée**  
ou mon **poêle!**

**600 à 1000 € d'aide!**

→ de pollution  
→ de confort  
→ de performance  
→ de valeur à mon logement

**PRIME AIR BOIS**

\*Remplacement de votre ancien chauffage bois par un appareil performant (bûches ou granulés)

+ D'INFOS : 04 76 23 53 50

[www.paysvoironnais.com/services/logement](http://www.paysvoironnais.com/services/logement)

# À VOS AGENDAS !

## Juin

**Dimanche 13**

**1er Tour Élections Départementales et Régionales**

Salle du Conseil - 8h-18h

**Dimanche 20**

**2ème Tour Élections Départementales et Régionales**

Salle du Conseil - 8h-18h



L'architecte conseil de la commune assure des permanences le 2ème mercredi de chaque mois à la mairie de Saint-Aupre.

**Uniquement sur RDV auprès de la mairie : 04 76 06 01 06**

Prochaines permanences (rdv à partir de 14h) :

- mercredi 14 avril 2021
- mercredi 12 mai 2021
- mercredi 09 juin 2021

**Ces RDV sont GRATUITS.**

## Le marché du Tilleul de Saint-Aupre

**Tous les mardis sur la place de l'Eglise de 16h à 19h**



## BIENVENUE À



*Sophie Puget*  
*Réflexologue*  
*Selon l'énergétique chinoise*

Pour retrouver mieux être et dynamisme. La réflexologie plantaire est une pratique de massage naturelle, douce effectuée sur les pieds qui donne un coup de pouce à l'organisme pour qu'il retrouve son équilibre. Une technique libératrice de stress, qui soutient et complète les soins médicaux et paramédicaux.

**Contact 06 17 08 77 45**

**224 chemin de la Rossetière 38960 Saint-Aupre**



## BIENVENUE À

L'aide à la personne avec plein de Bienveillance au sein de notre village.

Si vous avez un besoin temporaire ou permanent dans votre quotidien tels que : aide à la personne, courses, déplacements, garde d'enfants, petits bricolages. Je travaille en chèque emploi-services.

**Contact 06 30 03 46 74**

**Céline BERRUYER**



**Bienveillance**  
**Multiservices au Féminin**  
*Céline - Saint-Aupre - 06-30-03-46-74*

*Triez, recyclez, préservez la nature!*

**LES DÉCHÈTERIES DU PAYS VOIRONNAIS**

**HORAIRES D'ÉTÉ**

**DE FIN MARS À FIN OCTOBRE**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisson	8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30					
Coublevie	13 h 30 à 18 h 30					
Moirans	8 h 30 à 12 h et 13 h à 18 h					
Tullins	13 h 30 à 18 h 30	Fermé	13 h 30 à 18 h 30	Fermé	13 h 30 à 18 h 30	
Le Pin St-Nicolas de Macherin						
Rives Montterrat	Fermé	13 h 30 à 18 h 30	Fermé	13 h 30 à 18 h 30	13 h 30 à 18 h 30	

**FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS**

\*Les déchèteries adoptent les heures d'été ou d'hiver aux mêmes dates que les changements d'heure nationaux.



## Médecin de garde

**Pour accéder au médecin de garde**

**les week-end et de 20h à minuit, composez le 15.**

**Le Petit Monde de Saint-Aupre n°138**

Directeur de Publication :

Patrick BUISSON

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression :

Mairie de Saint-Aupre

Trimestriel, Dépôt Légal : à parution



**www.servigardes.fr**

**0825 74 20 30 (0.15€ la minute)**

**Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :**

**Lundi : 16H00 - 19H00**

**Mardi : 13H30 - 17H45**

**Jeudi : 13H30 - 17H45**

**Tél. : 04 76 06 01 06**

**Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre**

**Email : [accueil@st-aupre.fr](mailto:accueil@st-aupre.fr)**